

Pays de la Loire, Mayenne  
Ménil  
la Petite-Bavouze

## Moulin à farine puis minoterie de la Petite-Bavouze

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA53000560  
Date de l'enquête initiale : 2001  
Date(s) de rédaction : 2002, 2020  
Cadre de l'étude : enquête thématique départementale rivière Mayenne  
Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : moulin à farine, minoterie  
Parties constituantes non étudiées : maison, porcherie, étable à vaches, étable à chevaux, remise, logement d'ouvriers, entrepôt industriel

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé  
Réseau hydrographique : la Mayenne  
Références cadastrales : 1833, A, 614, 615 ; 1984, A, 304, 309, 310

### Historique

Le moulin de la Petite Bavouze, sur la rive droite de la Mayenne, est attesté en 1494. En 1829, il fonctionne grâce à une roue entraînant une paire de meules. La construction du nouveau barrage à écluse oblige son propriétaire et exploitant Michel Maurice, qui le tient de son père (qui l'a acheté en 1820), à le faire réédifier quelques mètres en amont. Les travaux sont menés en 1863 et 1864 pour un coût total de 28710 francs. L'entrepreneur de Tours Genève-Brault, qui est aussi chargé du barrage et de l'écluse, construit le soubassement et le passage d'eau, puis le charpentier et mécanicien de Château-Gontier François Barada édifie le reste du bâtiment et assure la fourniture et le montage du mécanisme et des machines. Le nouveau moulin est doté de quatre paires de meules. L'entrepôt est édifié entre 1833 et 1863. Le logis du meunier est reconstruit au début du XXe siècle. L'écurie est construite en 1906 et le moulin est modernisé en 1907 par l'installation de 4 paires de broyeurs à cylindres fournis par les ateliers de construction mécanique du Mans Deschamps et Houlbert. En 1914, la capacité productive journalière est évaluée à 50 quintaux de farine de blé, en 1917 à 60. Pour améliorer le tamisage, un plansichter est installé par l'entreprise strasbourgeoise Schneider, Jaquet et Cie en 1929. En 1933, pour renforcer la puissance énergétique du moulin, un moteur diesel Deutz de 24 CV de type MIH 332 est commandé à l'entreprise allemande Humboldt Deutzmotoren. En 1936, la capacité de production est évaluée à 70 quintaux. En 1946, Marcel Maurice remplace son père Charles qui exploitait le moulin depuis au moins 1907. Trois ans plus tard, il constitue une société à responsabilité limitée avec son frère René. En 1957, l'usine assure la transformation de 7909 quintaux de blé de commerce, 992 de blé d'échange, 653 de céréales secondaires et 2652 de céréales secondaires à façon. En 1958, les quatre paires de broyeurs à cylindres du premier étage sont remplacés par de nouvelles de la marque Lafon (Tours) et une brosse à blé de la marque Cesbron (Angers) est installée au deuxième étage. Le système de transport de la farine par aspiration date sans doute aussi de cette époque. Dans les mêmes années est construit un nouvel entrepôt à grains où sont stockés les sacs de blé. Les deux dernières paires de meules sont démontées dans les années 1970 et une nouvelle paire de broyeurs de la marque Socam (Paris) est installée au deuxième étage. Le stockage du grain se fait désormais dans un silo adossé à l'entrepôt et le blé est acheminé directement depuis l'extérieur vers l'étage en surcroît par une soufflerie. Le plansichter est remplacé en 1976 par un nouveau modèle de la marque Schneider, Jaquet et Cie. A la mort de René puis de Marcel Maurice en 1977 et 1978, Bernard Maurice, qui a fait construire une seconde maison juste au-dessus du site (parcelle 979a), reprend la société. Dans les années 1980, il cesse définitivement d'employer l'énergie hydraulique (qui demeurait un appoint) au profit de l'électricité. Il installe en 1981 au premier étage une peseuse-ensacheuse automatique

fabriquée à Rodez par les établissements Layrolle. Il met fin à l'activité du moulin en juin 1999 et se spécialise dans la commercialisation de la farine.

Période(s) principale(s) : 3e quart 19e siècle, 1er quart 20e siècle

Dates : 1863 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Genève-Brault (entrepreneur, attribution par source), François Barada (maître d'oeuvre, attribution par source)

## Description

Le moulin, de plan rectangulaire, est situé dans le lit de la rivière, entre l'écluse qu'enjambe un pont mobile, conservé, et le pertuis. Il présente deux étages carrés surmontés d'un étage en surcroît et d'un comble. Les ouvertures, à encadrements de calcaire en plein cintre, sont disposées sur chaque côté, à l'exception de la façade est où elle ne sont pas alignées, en une travée centrale unique. Les chaînes d'angle harpées sont également en calcaire taillé. Le coursier unique s'ouvre à l'amont et à l'aval par un arc cintré à claveaux de granite. De la roue ne subsiste que l'axe horizontal. La poquerie constituée d'un muret en brique surmonté de colonnes en fonte est par contre conservée ainsi que le système de transmission qu'il encadre, avec son rouet de fosse et ses pignons latéraux. Au premier étage sont installés notamment, au nord, quatre broyeurs à cylindres fabriqués par les établissements Ph. Lafon de Tours et, au sud, la peseuse-ensacheuse de la marque Layrolles (Rodez) et la mélangeuse à farine de la marque Teisset-Rosc-Brault (Poissy). Au second étage se trouvent deux autres appareils à cylindres destinés aux neuvième et dixième passages, de la marque Socam (Paris), et une brosse à blé de la marque Cesbron (d'Angers), ainsi que le nettoyage et le séparateur à blé. Enfin l'étage en surcroît renferme le plansichter, fabriqué par Schneider, Jaquet et Cie, une bluterie à son et un filtre à air sorti des ateliers Ph. Lafon. Les dépendances sont situées au sud-ouest de la minoterie, là où étaient déjà localisées celles du moulin détruit lors de la canalisation. Elles se composent de trois ensembles de bâtiments. Au sud, la maison du meunier, double en profondeur, comprend un étage carré et un toit à croupes. Ses ouvertures disposées sur la façade principale en trois travées ordonnancées, ses chaînes d'angles harpées et sa corniche allient la brique et la pierre. Au centre sont établies les étables à chevaux et à vaches, en rez-de-chaussée et comble à surcroît, et la porcherie. Au nord, disposés perpendiculairement aux précédents bâtiments, se trouvent la remise, que surmonte un comble à surcroît où logeaient les ouvriers, et les anciens entrepôts à blé. Un silo, détruit depuis 2002, et un entrepôt métalliques ont été ajoutés au-devant.

## Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : schiste, moellon, enduit

Matériau(x) de couverture : ardoise

Étage(s) ou vaisseau(x) : en rez-de-chaussée, 1 étage carré, 2 étages carrés, comble à surcroît

Type(s) de couverture : toit à longs pans, pignon couvert ; toit à longs pans, croupe

Énergies : énergie hydraulique ; énergie électrique : achetée

## Typologies et état de conservation

Typologies : moulin de rive

État de conservation : établissement industriel désaffecté

## Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

## Références documentaires

### Documents d'archive

- Archives départementales de la Mayenne ; 6 M 629. **Ravitaillement. Tableau des minoteries et moulins d'après l'importance de leur production**, 1914, 1917.
- Archives départementales de la Mayenne ; 6 M 630. **Ravitaillement. Liste des moulins et minoteries du département**, 1935.
- Archives départementales de la Mayenne ; 6 M 631. **Enquête préalable au contingentement de la production des moulins**, 1936.

- Archives départementales de la Mayenne ; P 319. **Contribution des patentes : carnet des établissements industriels.**  
1896
- Archives départementales de la Mayenne ; P 392. **Contribution des patentes : carnet des établissements industriels.**  
1865
- Archives départementales de la Mayenne ; 3 P 260. **Matrices des propriétés foncières bâties et non bâties de Ménéil, 1833-1914.**  
fol. 255
- Archives départementales de la Mayenne ; 3 P 631. **Matrices des propriétés foncières bâties de Ménéil, 1882-1914.**  
fol. 100
- Archives départementales de la Mayenne ; S 534. **Reconstruction du moulin de la Petite-Bavouze, à Ménéil, 1863-1864.**
- Archives départementales de la Mayenne ; 1366 W 805. **Rôle général des anciennes contributions directes de Ménéil, 1940-1972.**
- Archives privées (collection Maurice). **Contrat de construction du moulin la Petite-Bavouze, à Menil, "depuis le fond des fouilles jusqu'à la hauteur du couronnement de l'écluse", entre Michel Maurice, propriétaire et meunier, et Genève-Brault entrepreneur de travaux publics à Tours. 19 septembre 1861.**
- Archives privées (collection Maurice). **Contrat de fourniture et de montage du mécanisme et des machines du moulin de la Petite-Bavouze, à Menil, entre Michel Maurice, propriétaire et meunier, et François Barada, charpentier et mécanicien. 5 décembre 1862.**
- Archives privées (collection Maurice). **Contrat de construction du moulin de la Petite-Bavouze, à Menil, entre Michel Maurice, propriétaire et meunier, et François Barada, charpentier et mécanicien. 11 avril 1863.**
- Archives privées (collection Maurice). **Achat d'un plansichter-autobalanceur par le meunier de la Petite-Bavouze à Menil, Charles Maurice, auprès de la société Schneider, Jaquet et Cie de Strasbourg : devis, 18 juin 1929 ; accusé-réception de la commande, 21 juin 1929 ; avis d'expédition, 1er août 1929 ; facture, le 5 août 1929.**
- Archives privées (collection Maurice). **Facture de l'entreprise Humboldt-Deutzmotoren A.G., installée à Cologne, pour l'achat d'un moteur diesel Deutz, par Charles Maurice, meunier à la Petite-Bavouze à Ménéil. 23 août 1933.**
- Archives privées (collection Maurice). **Cabinet Roux, société générale d'expertise, 1 rue Deshoulières à Nantes : estimation préalable du moulin de la Bavouze, à Ménéil (Mayenne), propriété de la la Société Maurice frères. 4e trimestre 1950.**
- Archives privées (collection Maurice). **Courrier de la société Maurice frères au cabinet d'expertise Roux au sujet de l'estimation du moulin de la Bavouze, à Ménéil. 7 février 1951.**

## Documents figurés

- **Plans des 26 chaussées ou barrages situés dans la partie navigable de la rivière Mayenne** / dessinés par L.-X. Deslandes de Lancelot. 1828. Album de 26 dess. : encre et aquarelle. (Archives départementales de la Mayenne ; S 466).
- **[Le moulin de la Petite-Bavouze à Ménéil]**. 1er quart 20e siècle. 1 fotogr. pos. (Collection particulière, Maurice).
- **[Moulin de la Petite-Bavouze à Azé : plansichter]**. 1932. 1 fotogr. pos. (Collection particulière, Maurice).
- **[Le moulin de la Petite-Bavouze, à Azé, et ses dépendances]**. 3e quart 20e siècle. 1 fotogr. pos. (Collection particulière, Maurice).
- **[Vue aérienne du barrage et des moulins de la Bavouze, à Ménéil et à Azé]** / photographié par la société d'édition de carte postale Lapie. 3e quart 20e siècle. 1 fotogr. pos. (Collection particulière).

## Périodiques

- **Les moulins de la Bavouze.** *Moulins de la Mayenne, bulletin de liaison de l'association des amis des moulins de la Mayenne*, n°32, août-septembre 1998.  
p. 2-10

## Liens web

- Visite virtuelle du moulin de la Petite-Bavouze, à Menil : [https://www.patrimoine.paysdelaloire.fr/fileadmin/Visite\\_360/moulin-menil/](https://www.patrimoine.paysdelaloire.fr/fileadmin/Visite_360/moulin-menil/)

## Annexe 1

### **Contrat de construction du soubassement et de la voie d'eau du moulin de la Petite-Bavouze à Ménéil, 19 septembre 1861.**

Entre les soussignés Michel Maurice prop<sup>re</sup> et meunier demeurant au Moulin de la bavouze C<sup>e</sup> de Menil d'une part  
Et Genève Brault entrepreneur de travaux publics demeurant à Tours (Indre et Loire) d'autre part.

A été convenu ce qui suit savoir :

Mr Genève consent à construire le nouveau moulin de M. Maurice depuis le fond des fouilles jusqu'à la hauteur du couronnement de l'écluse aux prix et conditions de l'adjudication des quatre écluses de Fourmusson, Menil, la Bavouze et Pendu, à la condition que les radiers de chemin d'eau dans toute leur longueur ainsi que les pieds droits sur une longueur de sept mètres soixante dix centimètres seront en moellon piqués. La pierre de taille et les moellons piqués employés dans cette construction pourront être pris parmi ceux qui seront refusés par l'administration.

M. Genève consent à être réglé d'après un métré dressé par l'administration, pour quantités et application de prix, mais il ne subira pas la surveillance active qui est exercée pour les travaux de l'état, et notamment celle des constructions des quatre écluses ci-dessus nommées.

Il bien entendu que tous les travaux, maçonnerie ordinaire de moellons piqués, pierres de taille et terrassements seront portés (?) au prix du bordereau de l'adjudication des écluses, en un mot le décompte sera basé sur les conditions de cette adjudication.

Fait double et de bonne foi à Chateaugontier, le dix neuf septembre mil huit cent soixante et un.

P Pon en date du 7 décembre 1860

Demange

Je reconnais avoir reçu pour et au nom de MM Genève et Guinot la somme de dix mille cinq cents francs pour acquit total de construction qui font l'objet du marché ci contre

La Bavouze le onze septembre 1863

Par procuration de M. Genève

Demange

## Annexe 2

### Contrat de fourniture et de montage du mécanisme et des machines du moulin de la Petite-Bavouze à Ménéil, 5 décembre 1862.

Entre les soussignés Mr Maurice Michel maître meunier à la Petite Bavouze de Ménéil et Barada François charpentier mécanicien à Château Gontier,

avons convenu ce qui suit :

moi Barada François m'engage à monter le moulin triple système anglais à 4 paires de meules dont sur les 4 paires je dois en fournir une paire de 5 pieds de première qualité, je dois également fournir toutes les pièces qui composent le dit moulin excepté les bluteries tournantes avec leurs accessoires, je dois un nettoyage et un tire sac.

Art 2, de tout ce qui existe dans le moulin vieux je dois remonter la bluterie anglaise sur le neuf avec les deux paires de meules de 5 pieds et leurs entourages et la meule de 5 pieds qui n'a pas servi je dois également la monter sur le moulin neuf et la tracer à rayonner ainsi que les vieilles, il est convenu que les enfants à Mr Maurice dresseront et rayonneront en leur aidant.

Art 3. Toutes les pièces qui composent le vieux moulin en effet de tournants et virants m'appartiendront, je dois la démolition du vieux moulin c'est-à-dire des tournants et virants qui le composent, le palant et son garant avec l'écharpe sont réservés par Mr Maurice, le transport de tous les objets qui composent le vieux moulin Mr Maurice me les amènera à Château Gontier et moi je dois charger et décharger le tout il sera de même du neuf. Il est convenu que je dois fournir un chariot pour mener et ramener les rouets.

Art 4. Mr Maurice devra le trempage de soupes pour mes ouvriers et la nourriture pour moi et le logement pour le coucher. Mr Maurice me doit un lit pour moi et un lit pour les ouvriers il fournira des draps de lit pour les lits que je monterai.

Le rouet couché sera de la grandeur du vieux.

Le moulin neuf sera monté dans le délai de 65 jours de travail dont le commencement de ce délai sera à partir du jour que le moulin sera couvert et fermé du rez de chaussée et le plancher du haut tout fini. La meule affûtée sera fournie par Mr Maurice et moi je dois la monter. Je fournirai une potence pour lever les meules, le tout pavé et prêt à faire farine et garanti un an pour la somme de 8500 francs payable comme suit, 1000 francs à la fin de février ou mars 1863 quand il y aura une partie des pièces qui devront servir pour le moulin de finies, 1000 francs quand les principales pièces qui sont pour monter le moulin seront rendues au moulin, 2500 francs quand le travail sera fini et 4000 francs 6 mois après le travail fini.

Fait à Château Gontier le 5 décembre 1862.

[Récapitulatif des paiements avec entête de F. Barada]

12 février 1863. J'ai reçu de Mr Maurice Michel maître meunier à la Bavouze la somme de 1000 francs à faire valoir sur le moulin que je dois lui livrer.

29 Aout ? J'ai reçu de Mr Maurice Michel la somme de 1000 francs à valoir sur les travaux que je lui fait sur son moulin neuf

16 juillet 1864, j'ai reçu de Mr Maurice Michel maître meunier à la Bavouze de Ménéil la somme de 1900 francs acompte sur les travaux que je lui ai faits pour son moulin

7 janvier 1865, j'ai reçu de Mr Maurice la somme de 1050 francs pour solde de tous comptes

## Annexe 3

### Contrat de construction du moulin de la Petite-Bavouze à Méni, 11 avril 1863.

F. BARADA

Mécanicien

Route d'Angers

Château-Gontier (Mayenne)

Entre les soussignés Maurice Michel maître meunier à la bavouze de menil, et Barada François charpentier mécanicien à chateau gontier a été convenu ce qui suit, savoir moi Barada François m'engage à construire le bâtiment du moulin, le mettre tout prêt la clef dans la serrure, fournir tout ce qu'il faudra pour la construction, à l'exception de la pierre ou mouëlon que M. Maurice doit tirer à sa carrière, le sable doit également être fourni par M. Maurice et rendu par lui à côté de la maison éclusière, plus 6 ou 7 solives que M. Maurice doit fournir pour mettre devant la roue. Tout le reste tels que tuffeaux, briques, bois de chêne, bois de sapin, croisées, portes, chaux, ferrures, ardoises, vitrerie, serrurerie doivent être fournies par moi Barada

le bâtiment sera fait comme suit : le rez de chaussée, il y aura 4 portes, la porte d'entrée pleine en bois de chêne avec un imposte large de 4 pieds ou comme celle du Grand Pendu , la porte qui donne sur la roue sera en chêne sans imposte 3 pieds de large, les 2 portes den amont une et den aval une seront vitrées avec un panneau en dedans en bois de chêne qui sera tenu avec 2 crochets en fer en haut et 2 tourniquets en bas, le mur de séparation ne doit aller qu'à l'alignement du

chapeau de la vanne, une cloison en bois de sapin qui enfermera la roue en ménageant une porte en même bois que la cloison, une barrière en bois de chêne pour renfermer le commandeur et le pignon intermédiaire, un plancher en bois de chêne 12 lignes d'épaisseur, le carrelage en carreaux de 8 pouces, les arettiers des murs et les pieds droits des portes il y en aura deux assises en pierre de grès qui seront fournis par moi et dont je dois prendre autant de surface carrée parement nu (?) dans le vieux chemin d'eau comme j'en fournirai au moulin neuf, la rotonde sera faite à partir du sol, l'extérieur en briques, l'intérieur en maçonnerie et le couronnement sera en bois de chêne de deux épaisseurs 3 pouces ½, chaque épaisseur ensemble 7 pouces et boulonnée, le mur de la rotonde aura 50 centimètres d'épaisseur, le massif de la rotonde partira à 2 mètres au dessous du sol, les 2 pierres de grès qui portent l'arbre intermédiaire doivent être fournies par le sieur Barada elles ne seront pas remplacées comme les pierres des arettiers et des portes, la hauteur de l'étage des meules doit être de hauteur à pouvoir lever les meules de 5 pieds avec une potence, les 4 poutres seront fournies par le sieur Maurice et les lambourdes seront fournies par le sieur Barada, les lambourdes ont huit centimètres sur seize de hauteur en bois de chêne, les solives seront en bois de chêne neuf centimètres sur vingt centimètres de hauteur, les planchers seront en sapin du nord en planches de 3 au madrier blanchies d'un côté, la charpente toute en bois de chêne, les chevrons en bois de chêne huit centimètres sur neuf centimètres, la volige en peuplier, la couverture en ardoises, les arettiers seront en tuffeaux ainsi que les jambages des croisées et des portes, il y aura 4 croisées par étage en bois de chêne vitres et peintes et deux croisées aux pignons total quatorze ouvertures, il n'y aura pas de plancher dans la charpente, les murs devront être chaînés à tous les planchers

Le sr Barada doit les étapes de la vanne le chapeau et le montage de la vanne complète. Mr Maurice doit le trempage de soupe pour tous les ouvriers et non le couché, le charroi de tous les bois qu'il faudra et du fer. Mr Maurice doit le faire excepté le charroi de la charpente et de la couverture le tout doit être monté dans l'espace de deux mois à partir du jour où les fondations seront au niveau du couronnement de l'écluse, le tout pour la somme de huit mille cinq cent francs payable comme suit : mille francs quand les murs seront montés au niveau du premier plancher, deux mille sept cent francs quand le moulin sera couvert, deux milles francs quand le moulin sera fini et trois mille francs six mois après le travail fini.

Nota : Mr Maurice doit fournir la pierre à sa carrière et le sable rendu auprès de la maison éclusière, le reste doit être fourni par moi.

Château Gontier, 11 avril 1863

Barada François

Il y aura une colonne en bois dessous chaque poutre de 5 pouces de diamètre en bois de chêne

Le 31 octobre 1863 je reconnais avoir reçu de Mr Maurice Michel la somme de deux mille deux cent francs acompte

Le 5 Novembre 1863 je reconnais avoir reçu de Mr Maurice la somme de deux mille francs acompte

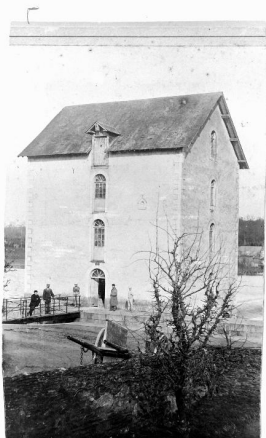
Le 11 décembre 1863 j'ai reçu de Mr Maurice la somme de quarante francs pour la porte et lucarne plus les pierres qui fermait le vieux chemin d'eau estimé 210 fr et mille sept cent cinquante francs en espèces

Le 16 Avril 1864 j'ai reçu de de Mr Maurice la somme de trois cent cinquante francs acompte sur les travaux que je lui ai faits

Le 19 avril 1864 j'ai reçu de Mr Maurice Michel la somme de mille six cent cinquante francs acompte sur les travaux que je lui ai faits

Reçu de Mr Maurice la somme de quatre mille cent francs acompte sur les travaux 9 novembre 1864

## Illustrations

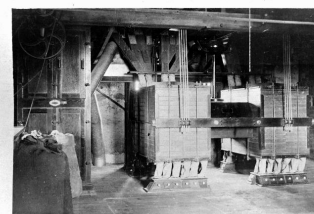


Le pont tournant et le moulin vu de trois-quarts au début du 20e siècle : façades ouest et sud.



Vue d'ensemble du site depuis la rive gauche, dans le 3e quart du 20e siècle : maison du meunier, dépendances, maison éclusière, écluse, moulin.

Repro. François Lasa  
IVR52\_20015300699X



L'ancien plansichter qui se trouvait à l'étage de comble, en 1932.

Il s'agissait d'un plansichter-autobalanceur (n° MB5) fourni en 1929 par la société strasbourgeoise Schneider, Jaquet et Cie.

Repro. François Lasa  
IVR52\_20015300698X

Repro. François Lasa  
IVR52\_20015300693X



Vue d'ensemble du site du moulin depuis la rive gauche en amont, en 2002 : maison de meunier, dépendances, moulin. A droite, le moulin de la Grande-Bavouze sur la rive gauche.  
Phot. François Lasa  
IVR52\_20025300540X



Vue d'ensemble du site du moulin depuis le moulin de la Grande-Bavouze sur la rive gauche, en 2002 : maison de meunier, dépendances, moulin.  
Phot. François Lasa  
IVR52\_20025300554X



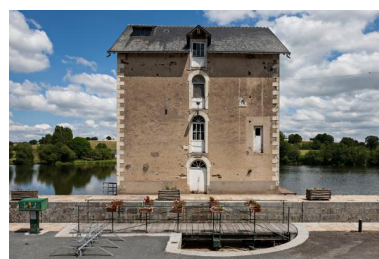
Les façades ouest et sud du moulin en 2002. Au fond, le moulin de la Grande-Bavouze.  
Phot. François Lasa  
IVR52\_20025300215X



La façade nord du moulin, située en amont de la rivière, en 2002.  
Phot. François Lasa  
IVR52\_20025300210X



Les façades ouest et sud du moulin. Au premier plan, l'écluse.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20195301045NUCA



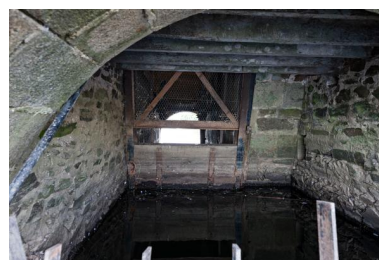
La façade ouest du moulin.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20195301046NUCA



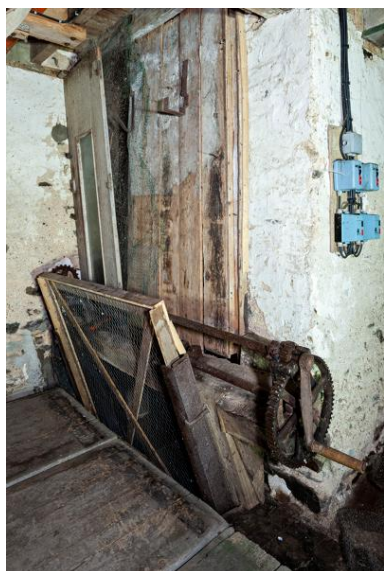
La façade nord du moulin,  
située à l'amont de la rivière.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20195301048NUCA



Le passage d'eau et les vestiges de  
la roue vus depuis le nord, en 2002.  
Phot. François Lasa  
IVR52\_20025300221X



Le passage d'eau et la vanne  
d'amont vus depuis le nord.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20195301052NUCA



Rez-de-chaussée, angle nord-  
est : la vanne d'amont de la roue.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300026NUCA



Rez-de-chaussée, partie nord-  
est vue depuis le sud-ouest : la  
poquerie contenant le système  
de transmission du moulin. Au  
fond, les conduites pneumatiques.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300060NUCA



Rez-de-chaussée, partie sud  
vue depuis le nord. Au premier  
plan, la poquerie contenant le  
système de transmission du  
moulin. Au fond, à droite, un des  
ensacheurs à farine d'orge et le  
broyeur à marteau pour l'orge.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300062NUCA





Rez-de-chaussée : la poquerie, contenant le système de transmission, vue depuis le sud.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300035NUCA



Rez-de-chaussée : le système de transmission, situé dans la poquerie, vu depuis l'ouest.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300061NUCA

Rez-de-chaussée : le rouet de fosse, situé à l'extrémité de l'arbre de la roue hydraulique, vu depuis le sud-ouest. Au-dessus, le régulateur de vitesse provenant d'un autre moulin situé dans l'est de la France.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300034NUCA



Rez-de-chaussée : vue rapprochée du système de transmission depuis le nord-ouest.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300028NUCA



Rez-de-chaussée : pochoir à sac posé contre le muret de la poquerie.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300037NUCA



Rez-de-chaussée, partie nord vue depuis le sud-ouest : les conduites pneumatiques permettant la remontée de la mouture issue des broyeurs vers le plansichter. Au fond, dans l'angle, le moteur d'appoint de la roue.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300057NUCA



Rez-de-chaussée, angle nord-est : le moteur d'appoint de la roue (Moteurs Ch. Roulland, Vincennes, moteur asynchrone triphasé, type PL1202k, N°551947).  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300025NUCA



Le moulin.  
Phot. Pierre-Bernard Fourny  
IVR52\_20235301660NUCA



Rez-de-chaussée, partie nord-ouest vue depuis le sud : le moteur et les courroies transmettant le mouvement issu de la roue hydraulique et de ce moteur aux broyeurs à cylindres.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300059NUCA



Rez-de-chaussée, mur ouest : dynamo qui était reliée à des batteries situées dans une dépendance et permettait, jusque vers 1955, l'éclairage du moulin et de la maison.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300027NUCA



Rez-de-chaussée : la porte d'entrée, située côté ouest.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300036NUCA



Rez-de-chaussée, partie sud-ouest : l'escalier et le broyeur à marteau utilisé pour l'orge (marque PROMIL, type B4C, N° 9252, date : 27/9/71).  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300029NUCA



Rez-de-chaussée, partie sud-ouest vue depuis l'est : un des ensacheurs à farine d'orge et le broyeur à marteau utilisé pour l'orge.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300030NUCA



Rez-de-chaussée, partie sud-ouest : les ensacheurs à farine d'orge vus depuis le nord-est.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300032NUCA



Rez-de-chaussée, partie sud vue depuis le nord : un des ensacheurs à farine et l'élévateur utilisé jusque dans les années 1970 pour le blé, amené en sacs et vidé dans la trémie située à sa base, puis pour l'orge.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300031NUCA



Rez-de-chaussée, partie sud-est vue depuis l'ouest : l'ensacheur qui recevait la mouture de l'aplatisseur qui se trouvait juste au-dessus.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300033NUCA



Premier étage, partie nord vue depuis le sud-est, en 2002 : les broyeurs à cylindres de la marque Ph. Lafon, installés en 1958.  
Phot. François Lasa  
IVR52\_20025300224XA



Premier étage, partie nord vue depuis le sud-est : les broyeurs à cylindres.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300052NUCA



Premier étage, partie nord : deuxième broyeur à cylindres en partant de l'ouest.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300053NUCA



Premier étage, partie nord-est vue depuis le sud-ouest : la chambre à blé propre.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300055NUCA



Premier étage, partie nord-est vue depuis le sud-ouest : au premier plan, l'ensacheuse-peseuse installée en mai 1981, achetée à Rodez (établissements Layrolle).  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300023NUCA



Premier étage, partie nord-ouest : les trois ensacheurs à son et à recoupe ou remoulage vus depuis l'est.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300019NUCA



Premier étage, partie ouest : broyeur de la marque Lafon, acheté d'occasion vers 1975 près de Tours, et qui a été déplacé du deuxième étage.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300022NUCA



Premier étage, partie sud-ouest vue depuis le nord-est : au premier plan, l'ensacheur à farine de blé qui a fonctionné jusqu'au début des années 1980 et dans lequel tombait la farine stockée dans la chambre ronde située au-dessus.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300020NUCA



Premier étage, partie sud-est vue depuis le nord : l'épierreur et, au fond, la chambre à blé sale.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300054NUCA



Premier étage, partie sud-est vue depuis le nord : l'épierreur et, au fond, la chambre à blé sale. Le blé était ensuite remonté par les élévateurs jusqu'au nettoyeur situé au deuxième étage.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300024NUCA



Premier étage, partie sud-ouest vue depuis le nord-est : à gauche, la chambre à farine d'orge ; au centre, la mélangeuse à farine de blé de la marque Teisset-Rosc-Brault, installée en 1981 en même temps que la chambre à farine de blé située au-dessus ; à droite, les élévateurs permettant de monter la farine au-dessus de la peseuse-ensacheuse installée en même temps que la chambre et la mélangeuse.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300021NUCA



Deuxième étage, partie nord-est vue depuis le sud en 2002 : broyeur à cylindres de la marque SOCAM et brosse à blé de la marque Cesbron.  
Phot. François Lasa  
IVR52\_20025300227XA



Deuxième étage, partie nord-est vue depuis le sud-est : paire de broyeurs à cylindres, de la marque SOCAM, installée dans les années 1970.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300009NUCA

Premier étage, angle sud-ouest :  
la mélangeuse de farine à orge.

Phot. Yves Guillotin

IVR52\_20205300056NUCA



Deuxième étage, partie nord-est : la brosse à blé, de la marque Cesbron, vue depuis le sud.

Installée vers 1958, elle est reliée à la chambre à blé propre.

Phot. Yves Guillotin

IVR52\_20205300010NUCA



Deuxième étage, partie nord vue depuis l'ouest : l'ensacheur récupérant la farine venant du filtre à air situé au-dessus et les conduites pneumatiques reliant les broyeurs au plansichter.

Phot. Yves Guillotin

IVR52\_20205300008NUCA



Deuxième étage, partie nord-est vue depuis le sud-ouest : chambre à blé propre.

Phot. Yves Guillotin

IVR52\_20205300011NUCA



Deuxième étage, partie nord-ouest : les ensacheurs à son vus depuis le sud-est.

Phot. Yves Guillotin

IVR52\_20205300007NUCA



Deuxième étage, vue depuis le sud-est : partie supérieure de la peseuse-ensacheuse située à l'étage inférieur et installée en 1981.

Phot. Yves Guillotin

IVR52\_20205300015NUCA



Deuxième étage, partie ouest : la chambre à farine utilisée jusqu'au début des années 1980, vue depuis l'est.

Phot. Yves Guillotin

IVR52\_20205300016NUCA



Deuxième étage : l'intérieur de la chambre à farine utilisée jusqu'au début des années 1980.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300018NUCA



Deuxième étage, partie sud-ouest : la chambre à farine installée en 1981, vue depuis l'est.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300017NUCA



Deuxième étage, partie sud-est vue depuis le sud-ouest : le nettoyage à blé et le séparateur à blé. Au premier plan, emplacement de l'ancien broyeur déplacé à l'étage inférieur et ayant servi d'aplatisseur à la fin de l'activité du moulin.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300014NUCA



Deuxième étage, partie sud-est vue depuis le nord-ouest : le séparateur à blé et la chambre à blé sale.  
Au premier plan, emplacement du broyeur déplacé à l'étage inférieur et ayant servi d'aplatisseur à la fin de l'activité du moulin.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300051NUCA



Deuxième étage, partie sud-est : le séparateur à blé et la chambre à blé sale vus depuis le nord-ouest  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300013NUCA



Deuxième étage, partie sud-est : le nettoyage à blé vu depuis l'ouest.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300012NUCA



Étage en surcroît, partie nord, en 2002 : le plansichter de la marque Schneider, Jaquet et Cie, installé en 1976, le mouilleur à blé et la chambre à blé propre. Au premier plan, les courroies actionnant le monte-sac.

Phot. François Lasa  
IVR52\_20025300232X



Étage en surcroît, partie nord : le plansichter vu depuis le sud-ouest.

Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300047NUCA



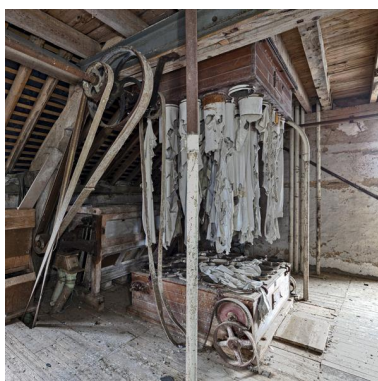
Étage en surcroît, partie nord : la partie gauche du plansichter vue depuis le sud.

Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300003NUCA



Étage en surcroît, partie nord-ouest, en 2002 : le filtre à air de la marque Ph. Lafon ; au second plan, la bluterie à son.

Phot. François Lasa  
IVR52\_20025300231X



Étage en surcroît, partie nord-ouest vue depuis le sud-est : le filtre à air et la bluterie à son.

Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300049NUCA



Étage en surcroît, partie nord-ouest : la bluterie à son vue depuis le nord-est.

Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300050NUCA





Étage en surcroît, partie est vue depuis le sud-ouest : le mouilleur à blé, avec sa vis sans fin, et l'élévateur qui y est adossé. A l'autre extrémité, la chambre à blé propre.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300045NUCA



Étage en surcroît, partie est : l'élévateur accolé au mouilleur à blé vu depuis le sud. Il remontait le grain depuis le nettoyeur situé au deuxième étage.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300001NUCA



Étage en surcroît, partie nord-est vue depuis le sud-ouest : la chambre à blé propre, recevant le blé humidifié.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300046NUCA



Étage en surcroît, partie nord-est vue depuis le sud-ouest : la chambre à blé propre.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300002NUCA



Étage en surcroît, partie sud vue depuis le nord-ouest : au premier plan, les tiroirs provenant du plansichter et la chambre à farine installée en 1981 ; à l'arrière-plan, la chambre à blé sale et la chaîne du monte-sac.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300005NUCA



Étage en surcroît, partie sud-est vue depuis le nord-ouest : tiroirs provenant du plansichter et, au-dessus, courroies actionnant le monte-sac.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300004NUCA



Étage en surcroît, partie sud vue depuis le nord : le monte-sac et les élévateurs à godets sud.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300006NUCA



Étage en surcroît, partie sud-est vue depuis le nord-ouest : la chambre à blé sale et le récupérateur de poussière.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300043NUCA



Étage en surcroît, partie sud-est vue depuis le nord : la chambre à blé sale et le récupérateur de poussière.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300044NUCA



Étage en surcroît, partie sud-ouest vue depuis le nord-est : la chambre à farine installée en 1981.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300048NUCA



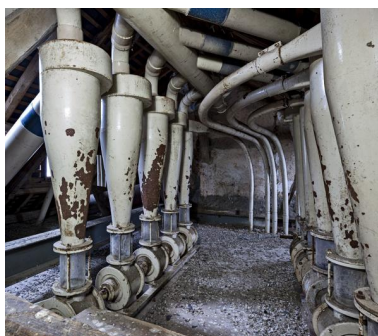
Comble, partie sud vue depuis le nord : le monte-sac.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300039NUCA



Comble, partie sud vue depuis le nord : les parties supérieures des deux élévateurs sud, la chaîne et la poulie du monte-sac.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300038NUCA



Comble, partie nord vue depuis le sud : soufflerie du système pneumatique. Elle est actionnée par un moteur de la marque CEM (Cie électro-



Comble, partie nord vue depuis le sud : le système pneumatique.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300042NUCA



mécanique) : moteur asynchrone  
n°7563993, METT 132MH4.

Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300041NUCA



Les dépendances vues depuis le nord-est, depuis le deuxième étage du moulin, en 2002 : à gauche, la maison de meunier et les étables ; à droite, le silo et l'entrepôt moderne ; derrière, la remise et l'ancien entrepôt.

Phot. François Lasa  
IVR52\_20025300234X



Les étables à vaches et à chevaux et la porcherie, vues depuis l'est, en 2002.

Phot. François Lasa  
IVR52\_20025300218X



L'ancien entrepôt à grains vu depuis le nord.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20195301056NUCA



La maison de meunier, vue depuis le chemin de halage, à l'est, en 2002.

Phot. François Lasa  
IVR52\_20025300214X



La remise et (à l'étage) les anciens logements d'ouvriers, vus depuis le sud-est, en 2002. A droite, le silo.

Phot. François Lasa  
IVR52\_20025300219X



L'entrepôt à grains construit à la fin des années 1950, vu depuis le nord.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20195301054NUCA

Comble, partie ouest vue depuis l'est : partie supérieure d'un élévateur sur lequel a été fixé un moteur.

Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20205300040NUCA



La maison de meunier vue depuis le chemin de halage, à l'est.

Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20195301043NUCA



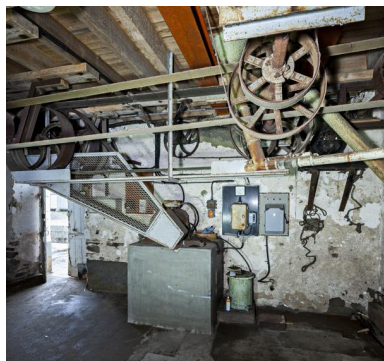
L'entrepôt à grains moderne et l'ancien entrepôt vus depuis le nord.

Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20195301053NUCA



Les façades ouest et sud du moulin. Au premier plan, la porte aval de l'écluse.  
Phot. Yves Guillotin

IVR52\_20195301042NUCA



Rez-de-chaussée, partie nord-ouest vue depuis l'est : les courroies transmettant le mouvement issu de la roue et du moteur aux broyeurs à cylindres. A gauche, le moteur installé dans les années 1970 en complément de la roue (marque CEM, moteur asynchrone MBPT200b6, N° L468768, 25 CV, 18,4 kw). A droite, la dynamo destinée jusqu'en 1955 à l'éclairage du moulin et de la maison.

Phot. Yves Guillotin

IVR52\_20205300058NUCA

## Dossiers liés

Est partie constituante de : Site d'écluse de la Bavouze - la Petite-Bavouze, Ménéil (IA53000559) Pays de la Loire, Mayenne, Ménéil, la Petite-Bavouze

### Dossiers de synthèse :

Les moulins, les minoteries et les usines de l'aire d'étude "Rivière Mayenne" (IA53000590)

### Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Nicolas Foisneau

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Mayenne



Le pont tournant et le moulin vu de trois-quarts au début du 20e siècle : façades ouest et sud.

Référence du document reproduit :

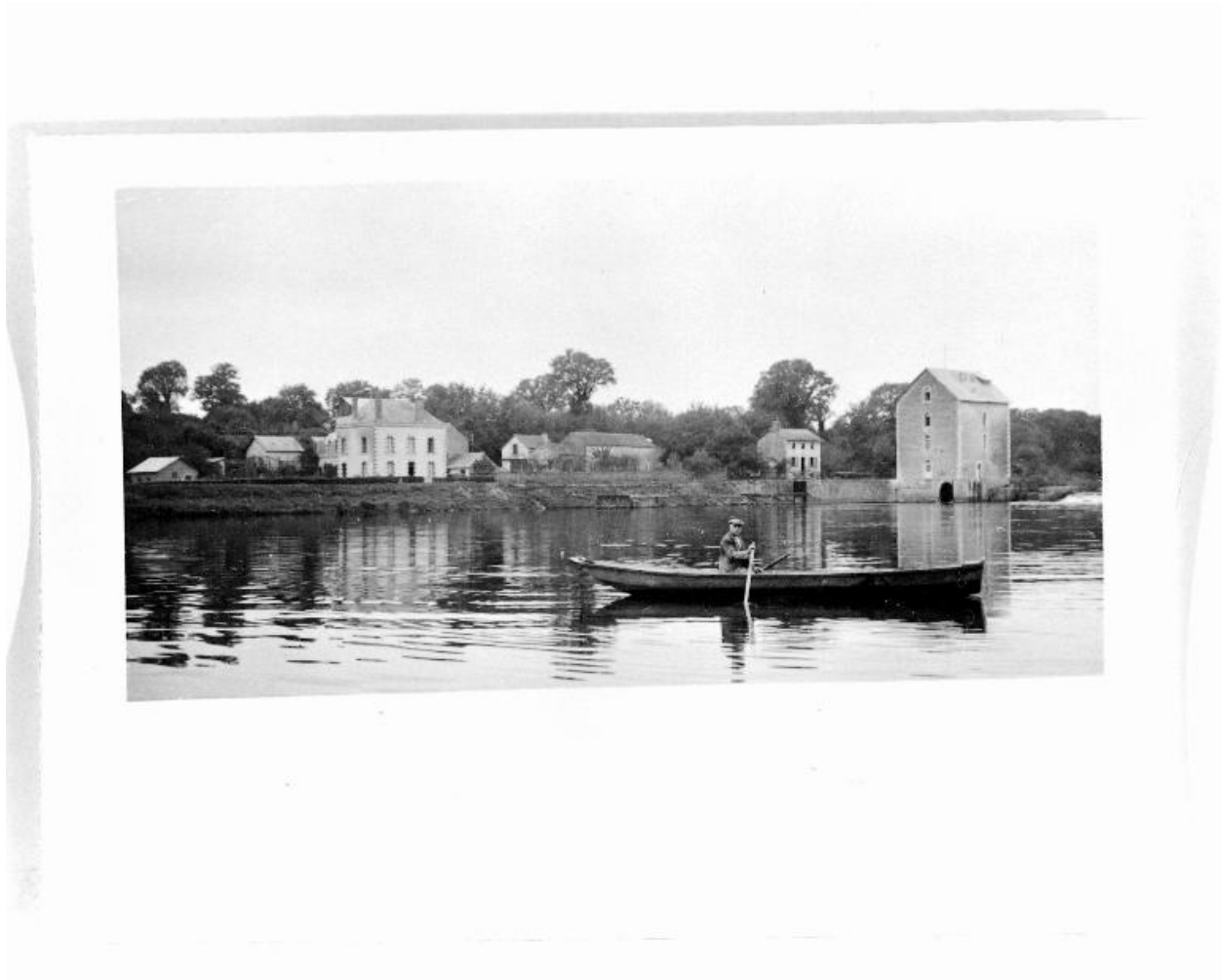
- **[Le moulin de la Petite-Bavouze à Ménéil]**. 1er quart 20e siècle. 1 fotogr. pos. (Collection particulière, Maurice).

IVR52\_20015300693X

Auteur de l'illustration (reproduction) : François Lasa

Date de prise de vue : 2001

(c) Collection particulière ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue d'ensemble du site depuis la rive gauche, dans le 3e quart du 20e siècle : maison du meunier, dépendances, maison éclusière, écluse, moulin.

Référence du document reproduit :

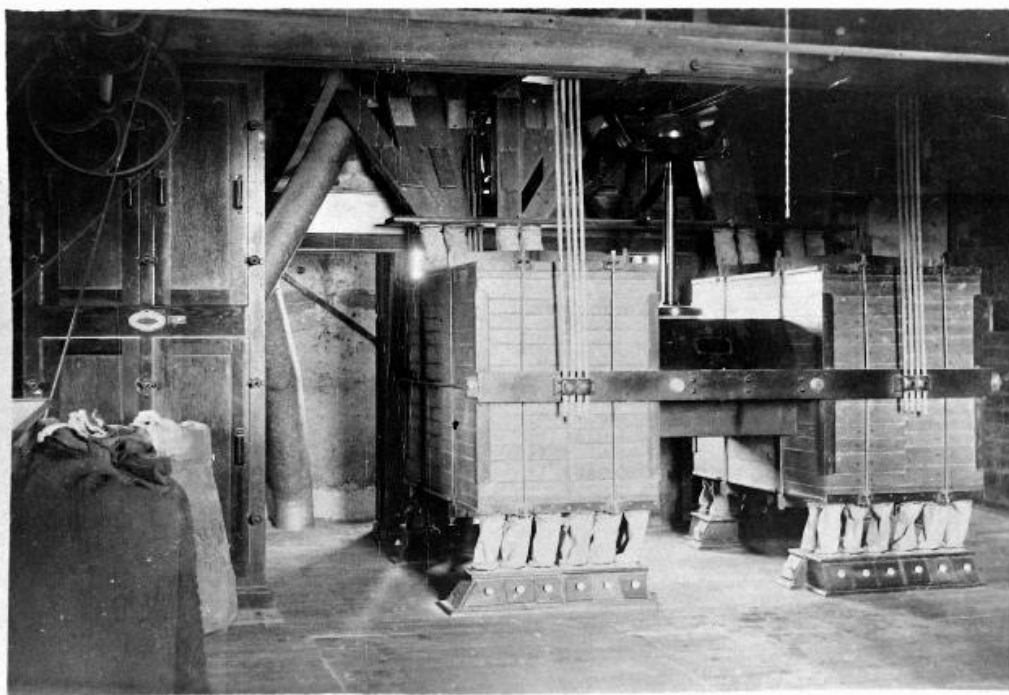
- [Le moulin de la Petite-Bavouze, à Azé, et ses dépendances]. 3e quart 20e siècle. 1 fotogr. pos. (Collection particulière, Maurice).

IVR52\_20015300699X

Auteur de l'illustration (reproduction) : François Lasa

Date de prise de vue : 2001

(c) Collection particulière ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'ancien plansichter qui se trouvait à l'étage de comble, en 1932. Il s'agissait d'un plansichter-autobalanceur (n° MB5) fourni en 1929 par la société strasbourgeoise Schneider, Jaquet et Cie.

Référence du document reproduit :

- [Moulin de la Petite-Bavouze à Azé : plansichter]. 1932. 1 fotogr. pos. (Collection particulière, Maurice).

IVR52\_20015300698X

Auteur de l'illustration (reproduction) : François Lasa

Date de prise de vue : 2001

(c) Collection particulière ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue d'ensemble du site du moulin depuis la rive gauche en amont, en 2002 : maison de meunier, dépendances, moulin.  
A droite, le moulin de la Grande-Bavouze sur la rive gauche.

IVR52\_20025300540X

Auteur de l'illustration : François Lasa

Date de prise de vue : 2002

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation





Vue d'ensemble du site du moulin depuis le moulin de la Grande-Bavouze sur la rive gauche, en 2002 : maison de meunier, dépendances, moulin.

IVR52\_20025300554X

Auteur de l'illustration : François Lasa

Date de prise de vue : 2002

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les façades ouest et sud du moulin en 2002. Au fond, le moulin de la Grande-Bavouze.

IVR52\_20025300215X

Auteur de l'illustration : François Lasa

Date de prise de vue : 2002

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La façade nord du moulin, située en amont de la rivière, en 2002.

IVR52\_20025300210X

Auteur de l'illustration : François Lasa

Date de prise de vue : 2002

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les façades ouest et sud du moulin. Au premier plan, l'écluse.

IVR52\_20195301045NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La façade ouest du moulin.

IVR52\_20195301046NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La façade nord du moulin, située à l'amont de la rivière.

IVR52\_20195301048NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le passage d'eau et les vestiges de la roue vus depuis le nord, en 2002.

IVR52\_20025300221X

Auteur de l'illustration : François Lasa

Date de prise de vue : 2002

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le passage d'eau et la vanne d'amont vus depuis le nord.

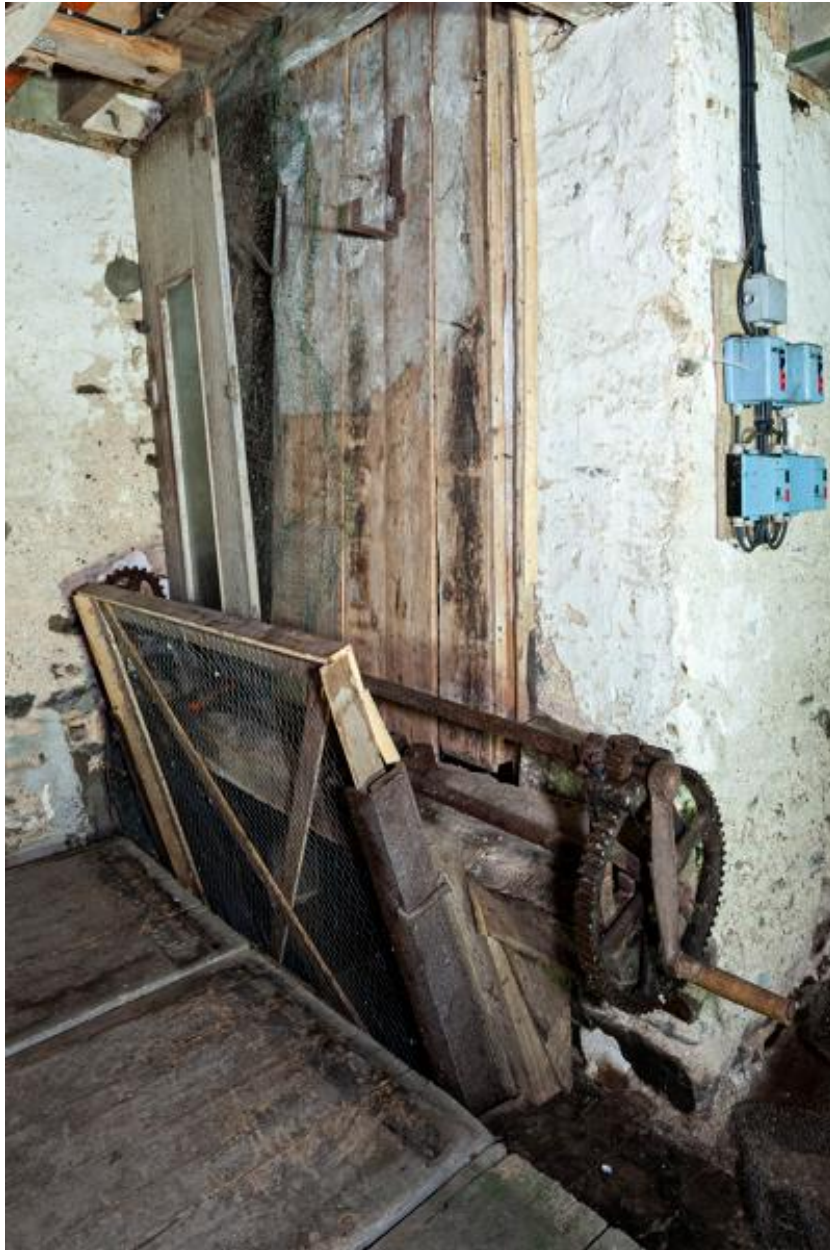
IVR52\_20195301052NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation





Rez-de-chaussée, angle nord-est : la vanne d'amont de la roue.

IVR52\_20205300026NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Rez-de-chaussée, partie nord-est vue depuis le sud-ouest : la poquerie contenant le système de transmission du moulin.  
Au fond, les conduites pneumatiques.

IVR52\_20205300060NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Rez-de-chaussée, partie sud vue depuis le nord. Au premier plan, la poquerie contenant le système de transmission du moulin. Au fond, à droite, un des ensacheurs à farine d'orge et le broyeur à marteau pour l'orge.

IVR52\_20205300062NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Rez-de-chaussée : le rouet de fosse, situé à l'extrémité de l'arbre de la roue hydraulique, vu depuis le sud-ouest. Au-dessus, le régulateur de vitesse provenant d'un autre moulin situé dans l'est de la France.

IVR52\_20205300034NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Rez-de-chaussée : la poquerie, contenant le système de transmission, vue depuis le sud.

IVR52\_20205300035NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Rez-de-chaussée : le système de transmission, situé dans la poquerie, vu depuis l'ouest.

IVR52\_20205300061NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction interdite



Rez-de-chaussée : vue rapprochée du système de transmission depuis le nord-ouest.

IVR52\_20205300028NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Rez-de-chaussée : pochoir à sac posé contre le muret de la poquerie.

IVR52\_20205300037NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation





Rez-de-chaussée, partie nord vue depuis le sud-ouest : les conduites pneumatiques permettant la remontée de la mouture issue des broyeurs vers le plansichter. Au fond, dans l'angle, le moteur d'appoint de la roue.

IVR52\_20205300057NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Rez-de-chaussée, angle nord-est : le moteur d'appoint de la roue (Moteurs Ch. Roulland, Vincennes, moteur asynchrone triphasé, type PL1202k, N°551947).

IVR52\_20205300025NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le moulin.

IVR52\_20235301660NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Rez-de-chaussée, partie nord-ouest vue depuis le sud : le moteur et les courroies transmettant le mouvement issu de la roue hydraulique et de ce moteur aux broyeurs à cylindres.

IVR52\_20205300059NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Rez-de-chaussée, mur ouest : dynamo qui était reliée à des batteries situées dans une dépendance et permettait, jusque vers 1955, l'éclairage du moulin et de la maison.

IVR52\_20205300027NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Rez-de-chaussée : la porte d'entrée, située côté ouest.

IVR52\_20205300036NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Rez-de-chaussée, partie sud-ouest : l'escalier et le broyeur à marteau utilisé pour l'orge (marque PROMIL, type B4C, N ° 9252, date : 27/9/71).

IVR52\_20205300029NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Rez-de-chaussée, partie sud-ouest vue depuis l'est : un des ensacheurs à farine d'orge et le broyeur à marteau utilisé pour l'orge.

IVR52\_20205300030NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation





Rez-de-chaussée, partie sud-ouest : les ensacheurs à farine d'orge vus depuis le nord-est.

IVR52\_20205300032NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Rez-de-chaussée, partie sud vue depuis le nord : un des ensacheurs à farine et l'élevateur utilisé jusque dans les années 1970 pour le blé, amené en sacs et vidé dans la trémie située à sa base, puis pour l'orge.

IVR52\_20205300031NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Rez-de-chaussée, partie sud-est vue depuis l'ouest : l'ensacheur qui recevait la mouture de l'aplatisseur qui se trouvait juste au-dessus.

IVR52\_20205300033NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Premier étage, partie nord vue depuis le sud-est, en 2002 : les broyeurs à cylindres de la marque Ph. Lafon, installés en 1958.

IVR52\_20025300224XA

Auteur de l'illustration : François Lasa

Date de prise de vue : 2002

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Premier étage, partie nord vue depuis le sud-est : les broyeurs à cylindres.

IVR52\_20205300052NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Premier étage, partie nord : deuxième broyeur à cylindres en partant de l'ouest.

IVR52\_20205300053NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Premier étage, partie nord-est vue depuis le sud-ouest : la chambre à blé propre.

IVR52\_20205300055NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Premier étage, partie nord-est vue depuis le sud-ouest : au premier plan, l'ensacheuse-peseuse installée en mai 1981, achetée à Rodez (établissements Layrolle).

IVR52\_20205300023NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation





Premier étage, partie nord-ouest : les trois ensacheurs à son et à recoupe ou remoulage vues depuis l'est.

IVR52\_20205300019NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Premier étage, partie ouest : broyeur de la marque Lafon, acheté d'occasion vers 1975 près de Tours, et qui a été déplacé du deuxième étage.

IVR52\_20205300022NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Premier étage, partie sud-ouest vue depuis le nord-est : au premier plan, l'ensacheur à farine de blé qui a fonctionné jusqu'au début des années 1980 et dans lequel tombait la farine stockée dans la chambre ronde située au-dessus.

IVR52\_20205300020NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Premier étage, partie sud-est vue depuis le nord : l'épierreur et, au fond, la chambre à blé sale.

IVR52\_20205300054NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Premier étage, partie sud-est vue depuis le nord : l'épierreur et, au fond, la chambre à blé sale. Le blé était ensuite remonté par les élévateurs jusqu'au nettoyeur situé au deuxième étage.

IVR52\_20205300024NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction interdite



Premier étage, partie sud-ouest vue depuis le nord-est : à gauche, la chambre à farine d'orge ; au centre, la mélangeuse à farine de blé de la marque Teisset-Rosc-Brault, installée en 1981 en même temps que la chambre à farine de blé située au-dessus ; à droite, les élévateurs permettant de monter la farine au-dessus de la peseuse-ensacheuse installée en même temps que la chambre et la mélangeuse.

IVR52\_20205300021NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Premier étage, angle sud-ouest : la mélangeuse de farine à orge.

IVR52\_20205300056NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Deuxième étage, partie nord-est vue depuis le sud en 2002 : broyeur à cylindres de la marque SOCAM et brosse à blé de la marque Cesbron.

IVR52\_20025300227XA

Auteur de l'illustration : François Lasa

Date de prise de vue : 2002

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation





Deuxième étage, partie nord-est vue depuis le sud-est : paire de broyeurs à cylindres, de la marque SOCAM, installée dans les années 1970.

IVR52\_20205300009NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Deuxième étage, partie nord-est : la brosse à blé, de la marque Cesbron, vue depuis le sud. Installée vers 1958, elle est reliée à la chambre à blé propre.

IVR52\_20205300010NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Deuxième étage, partie nord-est vue depuis le sud-ouest : chambre à blé propre.

IVR52\_20205300011NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Deuxième étage, vue depuis le sud-est : partie supérieure de la peseuse-ensacheuse située à l'étage inférieur et installée en 1981.

IVR52\_20205300015NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Deuxième étage, partie nord vue depuis l'ouest : l'ensacheur récupérant la farine venant du filtre à air situé au-dessus et les conduites pneumatiques reliant les broyeurs au plansichter.

IVR52\_20205300008NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Deuxième étage, partie nord-ouest : les ensacheurs à son vus depuis le sud-est.

IVR52\_20205300007NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Deuxième étage, partie ouest : la chambre à farine utilisée jusqu'au début des années 1980, vue depuis l'est.

IVR52\_20205300016NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Deuxième étage : l'intérieur de la chambre à farine utilisée jusqu'au début des années 1980.

IVR52\_20205300018NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation





Deuxième étage, partie sud-ouest : la chambre à farine installée en 1981, vue depuis l'est.

IVR52\_20205300017NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Deuxième étage, partie sud-est vue depuis le sud-ouest : le nettoyage à blé et le séparateur à blé. Au premier plan, emplacement de l'ancien broyeur déplacé à l'étage inférieur et ayant servi d'aplatisseur à la fin de l'activité du moulin.

IVR52\_20205300014NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Deuxième étage, partie sud-est vue depuis le nord-ouest : le séparateur à blé et la chambre à blé sale. Au premier plan, emplacement du broyeur déplacé à l'étage inférieur et ayant servi d'aplatisseur à la fin de l'activité du moulin.

IVR52\_20205300051NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Deuxième étage, partie sud-est : le séparateur à blé et la chambre à blé sale vus depuis le nord-ouest

IVR52\_20205300013NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



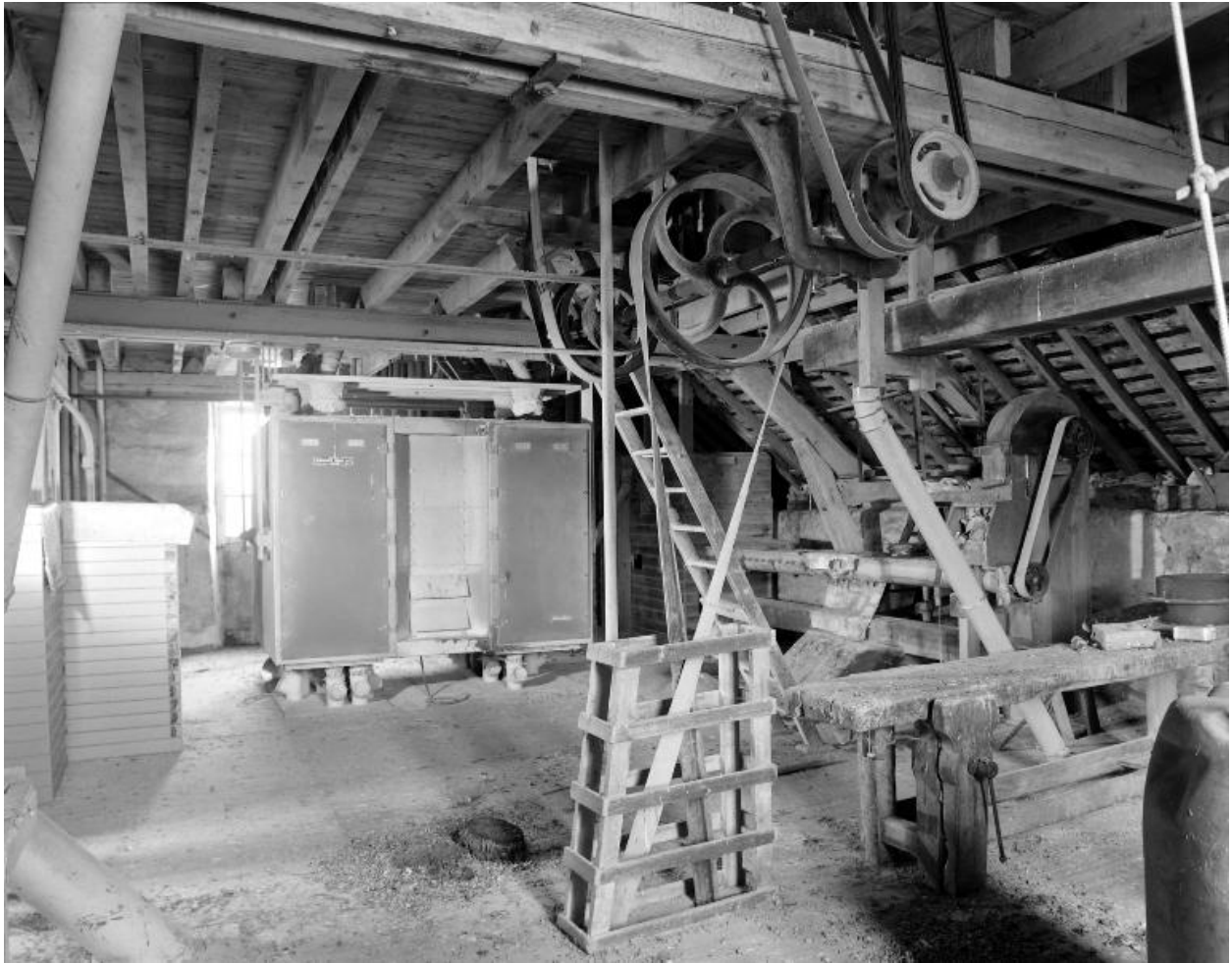
Deuxième étage, partie sud-est : le nettoyage à blé vu depuis l'ouest.

IVR52\_20205300012NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Etage en surcroît, partie nord, en 2002 : le plansichter de la marque Schneider, Jaquet et Cie, installé en 1976, le mouilleur à blé et la chambre à blé propre. Au premier plan, les courroies actionnant le monte-sac.

IVR52\_20025300232X

Auteur de l'illustration : François Lasa

Date de prise de vue : 2002

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Étage en surcroît, partie nord : le plansichter vu depuis le sud-ouest.

IVR52\_20205300047NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Étage en surcroît, partie nord : la partie gauche du plansichter vue depuis le sud.

IVR52\_20205300003NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation





Etage en surcroît, partie nord-ouest, en 2002 : le filtre à air de la marque Ph. Lafon ; au second plan, la bluterie à son.

IVR52\_20025300231X

Auteur de l'illustration : François Lasa

Date de prise de vue : 2002

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Étage en surcroît, partie nord-ouest vue depuis le sud-est : le filtre à air et la bluterie à son.

IVR52\_20205300049NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Étage en surcroît, partie nord-ouest : la bluterie à son vue depuis le nord-est.

IVR52\_20205300050NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Étage en surcroît, partie est vue depuis le sud-ouest : le mouilleur à blé, avec sa vis sans fin, et l'élevateur qui y est adossé. A l'autre extrémité, la chambre à blé propre.

IVR52\_20205300045NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Étage en surcroît, partie est : l'élévateur accolé au mouilleur à blé vu depuis le sud. Il remontait le grain depuis le nettoyeur situé au deuxième étage.

IVR52\_20205300001NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Étage en surcroît, partie nord-est vue depuis le sud-ouest : la chambre à blé propre, recevant le blé humidifié.

IVR52\_20205300046NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Étage en surcroît, partie nord-est vue depuis le sud-ouest : la chambre à blé propre.

IVR52\_20205300002NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Étage en surcroît, partie sud vue depuis le nord-ouest : au premier plan, les tiroirs provenant du plansichter et la chambre à farine installée en 1981 ; à l'arrière-plan, la chambre à blé sale et la chaîne du monte-sac.

IVR52\_20205300005NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation





Étage en surcroît, partie sud-est vue depuis le nord-ouest : tiroirs provenant du plansichter et, au-dessus, courroies actionnant le monte-sac.

IVR52\_20205300004NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Étage en surcroît, partie sud vue depuis le nord : le monte-sac et les élévateurs à godets sud.

IVR52\_20205300006NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Étage en surcroît, partie sud-est vue depuis le nord-ouest : la chambre à blé sale et le récupérateur de poussière.

IVR52\_20205300043NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Étage en surcroît, partie sud-est vue depuis le nord : la chambre à blé sale et le récupérateur de poussière.

IVR52\_20205300044NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Étage en surcroît, partie sud-ouest vue depuis le nord-est : la chambre à farine installée en 1981.

IVR52\_20205300048NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Comble, partie sud vue depuis le nord : le monte-sac.

IVR52\_20205300039NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Comble, partie sud vue depuis le nord : les parties supérieures des deux élévateurs sud, la chaîne et la poulie du monte-sac.

IVR52\_20205300038NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Comble, partie nord vue depuis le sud : soufflerie du système pneumatique. Elle est actionnée par un moteur de la marque CEM (Cie électro-mécanique) : moteur asynchrone n°7563993, METT 132MH4.

IVR52\_20205300041NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation





Comble, partie nord vue depuis le sud : le système pneumatique.

IVR52\_20205300042NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Comble, partie ouest vue depuis l'est : partie supérieure d'un élévateur sur lequel a été fixé un moteur.

IVR52\_20205300040NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les dépendances vues depuis le nord-est, depuis le deuxième étage du moulin, en 2002 : à gauche, la maison de meunier et les étables ; à droite, le silo et l'entrepôt moderne ; derrière, la remise et l'ancien entrepôt.

IVR52\_20025300234X

Auteur de l'illustration : François Lasa

Date de prise de vue : 2002

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La maison de meunier, vue depuis le chemin de halage, à l'est, en 2002.

IVR52\_20025300214X

Auteur de l'illustration : François Lasa

Date de prise de vue : 2002

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La maison de meunier vue depuis le chemin de halage, à l'est.

IVR52\_20195301043NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les étables à vaches et à chevaux et la porcherie, vues depuis l'est, en 2002.

IVR52\_20025300218X

Auteur de l'illustration : François Lasa

Date de prise de vue : 2002

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La remise et (à l'étage) les anciens logements d'ouvriers, vus depuis le sud-est, en 2002. A droite, le silo.

IVR52\_20025300219X

Auteur de l'illustration : François Lasa

Date de prise de vue : 2002

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'entrepôt à grains moderne et l'ancien entrepôt vus depuis le nord.

IVR52\_20195301053NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation





L'ancien entrepôt à grains vu depuis le nord.

IVR52\_20195301056NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'entrepôt à grains construit à la fin des années 1950, vu depuis le nord.

IVR52\_20195301054NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les façades ouest et sud du moulin. Au premier plan, la porte aval de l'écluse.

IVR52\_20195301042NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Rez-de-chaussée, partie nord-ouest vue depuis l'est : les courroies transmettant le mouvement issu de la roue et du moteur aux broyeurs à cylindres. A gauche, le moteur installé dans les années 1970 en complément de la roue (marque CEM, moteur asynchrone MBPT200b6, N° L468768, 25 CV, 18,4 kw). A droite, la dynamo destinée jusqu'en 1955 à l'éclairage du moulin et de la maison.

IVR52\_20205300058NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation